



COMMUNIQUE RADIO N°0.0.0.0.0.2/CR/C-MOKOLO/CIPM/SM/2026

Portant Publication du Résultat, Objet Des Dossiers D'appel D'offres National Ouvert
✓ N°05 ; 6 et 07 /AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2026 DU 28/04/2026
en procédure d'urgence dans la Commune de Mokolo

Le Maire de la Commune de Mokolo (Maitre d'Ouvrage), communique :
Suite à la consultation du rapport d'Analyse des offres de la commission, et la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, les entreprises ci-dessous sont informées qu'elles ont été retenues. Il s'agit :

N°	REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
01	N°05/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2026 du 28/04/2026 en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EP de MOSSO (Lot 1) dans la Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga Région de l'Extrême-Nord	ETS BOTCHI	22 496 369	90 jours
	N°05/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2026 du 28/04/2026 en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EPB de DJIMETA (Lot 2) dans la Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga Région de l'Extrême-Nord	INFRUCTUEUX		
02	N°06/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2026 du 28/04/2026 en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EP de OURO BOCKI GAWAR dans la Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga Région de l'Extrême-Nord	GROUPEMENT DES ETS MI YETTI ALLAH et BINTAID	22 496 744	90 jours
03	(N°06/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2026 du 28/04/2026 en procédure d'urgence relatif aux travaux d'aménagement de l'espace vert à MOFOLE dans la Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga Région de l'Extrême-Nord	GROUPEMENT DES ETS MI YETTI ALLAH et BINTAID	39 999 995	90 jours

Les Directeurs des établissements concernés sont invités à passer à la Commune de Mokolo (Service des Marchés) pour l'établissement du projet des Lettres-Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

Fait à Mokolo, le 22.04.2026

AMPLIATIONS :

- PREFET/MT
- MINEPAT/MT
- ARMP/EN (P Infos)
- DD/MINMAP/MT (P Infos)
- PCIPM/C.MOK (P Infos)
- INTERESSES
- Archives/Chronos

**LE MAIRE
AUTORITE CONTRACTANTE**



Dr VOHOD DEGUIME
Médecin Hors Echelle



DECISION D'ATTRIBUTION N° 10 000 02 /DA/C-MOKOLO/CIPM/SM/2026

Portant attribution des marchés publics, objet des avis d'appel d'offres national ouvert N°05, 06, et 07/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2026 DU 28/04/2026 en procédure d'urgence dans la Commune de Mokolo

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOKOLO
(AUTORITE CONTRACTANTE)

- VU la Constitution ;
 - VU le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 - VU le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
 - VU le Décret n°2012/074 du 04 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
 - VU le Décret n°2012/075 du 04 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 - VU le Décret n°2012/076 du 04 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 - VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code de Marchés Publics
 - VU l'Arrêté Présidentiel n°33/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives générales applicable aux Marchés Publics des Travaux ;
- Considérant la Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Considérant la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 à la passation et contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant la Décision n°01443/CAB/MINMAP du 29 Juin 2016 constatant la composition des commissions internes de Passation des Marchés Publics auprès des certaines communes ;
- Considérant le Procès-verbal d'ouvertures des plis et de proposition d'attribution de la commission de passation des marchés ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Le marché public, objet des avis d'appel d'offre national suscitée sont, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué aux établissements ci-après:

N°	REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
01	N°05/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2026 du 28/04/2026 en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EP de MOSSO (Lot 1) dans la Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga Région de l'Extrême-Nord	ETS BOTCHI	22 496 369	90 jours
02	N°06/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2026 du 28/04/2026 en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EP de OURO BOCKI GAWAR dans la Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga Région de l'Extrême-Nord	GROUPEMENT DES ETS MI YETTI ALLAH et BINTAID	22 496 744	90 jours
03	(N°06/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2026 du 28/04/2026 en procédure d'urgence relatif aux travaux d'aménagement de l'espace vert à MOFOLE dans la Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga Région de l'Extrême-Nord	GROUPEMENT DES ETS MI YETTI ALLAH et BINTAID	39 999 995	90 jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- PREFET/MT
- MINEPAT/MT
- ARMP/EN (P.Infos)
- DD/MINMAP/MT (P.Infos)
- PCIPM/C.MOK (P Infos)
- INTERESSES
- Archives/Chronos

Mokolo, le **22 MAI 2026**.....

LE MAIRE

(Autorité Contractante)



Dr VOHOD DEGUIME
Médecin Hors Echelle